

## **Le Parlement de Navarre réproouve publiquement un cardinal élu**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

**Date :** 27 janvier 2014



Le Bureau et l'union des porte-parole du Parlement de Navarre a approuvé aujourd'hui, avec le concours de tous les groupes sauf ceux de l'UPN et du *Partido Popular*, une motion de réprobation publique du cardinal élu Fernando Sebastian qui a qualifié l'homosexualité de « sexualité déficiente qui peut se normaliser grâce à un traitement ».

Il va même falloir que le prince de l'Eglise change d'avis : et lui, et les institutions de l'Eglise catholique en Espagne sont invités par la déclaration à « revoir leur position par rapport à des réalités qu'il ne faut pas aborder au travers de discours équivoques et irrespectueux qui, loin d'engendrer l'acceptation engendrent des rejets inutiles parce qu'injustes. »

Sans surprise, les premiers auteurs sont issus du parti socialiste de Navarre et du PSOE national. Leur porte-parole assure que « chacun a le droit de penser ce qu'il veut » mais qu'il faut dans tous les cas « respecter la liberté des personnes ».

Plus radical, plus extrémiste, José Miguel Nuin, porte-parole de *Izquierda-Ezkerra* a vu dans les propos de l'archevêque émérite de Pampelune des affirmations « sectaires » qui « devraient être visées et sanctionnées par le code pénal ». Pour les pro-étarras (l'ETA basque, oui), ce sont des déclarations « absolument inacceptables » et « homophobes » : Malorga Ramirez ajoute que le cardinal « contredit les principes fondamentaux de liberté, de décence et de modernité » : « Il est en dehors du sens commun. »

L'asile psychiatrique pour les dissidents ? On y est presque.

La conservatrice UPN et le PP se sont opposés à la motion en soulignant qu'il n'appartient pas au Parlement de fixer ce qu'il est licite de dire ou de ne pas dire ; Ana Beltran, du *Partido Popular*, l'a jugée « inutile » puisque « Mgr Sebastian a dit ce qui lui paraît opportun à lui », mais aussi « injuste » parce qu'elle « étend à toute l'Eglise catholique l'opinion d'un de ses membres » – histoire de se distancer quand même un peu.

Source : [Infocatolica](#).

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?  
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour.** [S'abonner](#)

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)